



Conseil Suprême Uni
Des Souverains Grands Inspecteurs Généraux
33ème et dernier degré
Du Rite Ecossais Ancien Accepté.
ORDO AB CHAO

A La Gloire Du Grand Architecte De L'Univers

Sous la voûte céleste et le point de Zénith correspondant à 43°23'30" de latitude Nord et à 6°20'27" de longitude Est du grand méridien de Paris, à la villa Voltaire, 83340, Le Cannet Des Maures.

Décret: 003/D/2017

Nous, Très Puissant Souverain Grand Commandeur, assisté des Souverains Inspecteurs Généraux du 33ème et dernier degré du Rite Ecossais Ancien Accepté composant le Conseil Suprême Uni du Rite.

Vu la saisine diligentée par la Loge de Perfection **ETOILE du SUD LP 01** du 27/01/2017, par son Trois Fois Puissant Maître **RACCOMMANDATO François**,

Vu les articles 50 et 51-B-1 de notre Règle

Vu l'avis favorable du Conseil Suprême Uni réuni en Consultation Plénière le 16/02/2017

Selon procès verbal du 16/02/2017, avons accepté que le Très Cher Frère :

GRAND ELU, PARFAIT et SUBLIME MACON, 14ème degré du Rite Ecossais Ancien Accepté, **André Marcel BRUN** inscrit sous le N° FDG 018 et au rôle du 14^{ème} degré sous le numéro 004

Puisse être réintégré au sein de la Loge **ETOILE du SUD LP 01** du Rite Ecossais Ancien et Accepté, au degré de : **GRAND ELU, PARFAIT et SUBLIME MACON**

La cérémonie de réintégration est de la responsabilité du Trois Fois Puissant Maître : **François RACCOMMANDATO**

Fait et donné en Consultation Plénière du Conseil Suprême, ce jour, le 16 Février 2017.

LE TRES PUISSANT SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR



André SAGNARD



LE PUISSANT LIEUTENANT GRAND COMMANDEUR



Gilbert BONNEFOY